

**ARCHIVES
NATIONALES**

Site de Paris

**Mardi 5 décembre 2017
de 14h à 17h30**

Retour aux
SOURCES



**Famille
et justice**
au Moyen Âge



Les Archives nationales proposent un cycle trimestriel de conférences intitulé « **Retour aux sources** » où des auteurs présentent au public leur travail, sur le site même où sont conservés les principaux fonds qu'ils ont exploités, en détaillant leurs méthodes et leurs résultats.

La séance du mardi 5 décembre 2017 abordera la thématique « **Famille et justice au Moyen Âge** » avec trois ouvrages, deux récents et un à paraître très prochainement, sur le crime et le châtement, la démence et la justice royale, les bâtards et la bâtardise. Criminels, fous et bâtards : une image haute en couleur d'une société médiévale, querelleuse et volontiers violente au quotidien, qui dispose d'une échelle de valeurs différente (où les notions d'honneur, de renommée ou de parole donnée sont portées au plus haut) et conçoit différemment le fait criminel, la démence ou l'illégitimité.

Les interventions permettront de définir les termes et de bousculer un certain nombre de clichés sur le Moyen Âge. Les intervenants pourront nous expliquer comment :

- définir le crime, reconnaître la folie, qualifier l'illégitimité ; s'intéresser à ce qui dérange la conscience collective et met en danger l'ordre social ;
- proposer une typologie des différentes infractions, des formes de déviance, des filiations bâtardes ;
- établir un profil ; replacer dans la famille et la société le bâtard, le fou, le criminel ; déterminer leur part dans la violence médiévale ; évoquer le regard porté sur eux ou le rôle de la parenté et des autorités publiques ;
- dire le droit, ciment de la vie en société, qui s'applique au criminel, au fou, au bâtard (statut et incapacités, responsabilité pénale) avec les évolutions au cours du millénaire médiéval ;
- détailler les institutions judiciaires qui ont à en connaître (civiles ou criminelles, laïques ou ecclésiastiques, seigneuriales, urbaines ou royale) et leurs pratiques ;
- entrevoir la variété des réponses de la justice, de la punition, la stigmatisation ou l'exclusion à l'accord et la réparation, la miséricorde, la réhabilitation ou l'intégration, avec des variations liées à la condition des personnes et au siècle ;
- dresser enfin un idéal de justice qui concilierait réparation et punition.

Les exemples, qui ne manqueront pas d'être évoqués et qui sont à la source de ces conclusions, viendront donner vie à cet aperçu, éclairant parfois d'un jour émouvant les protagonistes. La séance sera une invitation à découvrir les ouvrages des trois auteurs et, bien sûr, la richesse des fonds des Archives nationales qui permettent l'élaboration de tels travaux : Trésor des chartes royal, Parlement de Paris, Châtelet, juridictions ecclésiastiques ou seigneuriales.

- 14h-14h15** **Accueil et introduction**
par Patrick ARABEYRE,
professeur d'histoire du droit civil et canonique
à l'École nationale des chartes
- 14h15-15h** ***Crime et châtement au Moyen Âge (v^e-xv^e siècle)***
Valérie TOUREILLE,
maître de conférences habilité en histoire médiévale
à l'université de Cergy-Pontoise
- 15h-15h45** ***Juger les fous. Démence et justice royale en France dans les derniers siècles du Moyen Âge***
Maud TERNON,
membre associé du laboratoire de médiévistique occidentale
de Paris [LAMOP], chargée de mission au service des actions
pédagogiques de l'Institut de France
- 15h45-16h15** Pause
- 16h15-17h** ***Bâtards et bâtardises dans l'Europe médiévale et moderne***
Carole AVIGNON,
maître de conférences en histoire du Moyen Âge
à l'université d'Angers
- 17h-17h30** **Débats et conclusion**
par Patrick ARABEYRE

